



INFORMATION DU CERCLE SOCIO-CULTUREL "Les Amis de Bousval"

Numéro Spécial : ELECTION COMMUNALE 1988

Octobre 1988.

MEMORANDUM A L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX ELECTIONS COMMUNALES

Qu'est-ce qu'un mémorandum ? C'est ce qui doit être "mis en mémoire" avant d'agir ; c'est ce qui doit être présent à l'esprit des décideurs au moment où ils vont décider.

* *

*

Vous ne vous occupez pas de politique, vous ne voulez pas vous en occuper, mais en tout cas la politique, elle, s'occupe de vous.

* *

*

Le cercle "Les Amis de Bousval" s'est toujours voulu un endroit de rencontres et de débats, pluraliste, sur ce qui nous concernait tous, à savoir l'épanouissement du village de Bousval et de ses habitants, le développement communautaire dans le respect des particularités.

* *

*

Il vous propose donc un examen critique du mémorandum 1982 et un nouveau mémorandum 1988.

Ce document sera envoyé à tous les partis se présentant aux élections.

Qu'il soit pour vous individuellement une base de réflexion et de discussion avec les candidats.

Qu'il soit pour vous une information pour un vote utile.

EDITEUR responsable : LE BOUSVALIEN : Paul OLBRECHTS, 41, rue du Château, 1488 BOUSVAL.

BOUSVAL : DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

CASE 21

FERME VERMEIREN dite THEY'S

C'était une ferme en quadrilatère des XVII, XIX et XX ème s.

Le logis à étage éclairé de baies à linteau droit encadrées de pierre bleue.

Le noyau de la construction remonte au XVIIème s. comme en témoignaient les ancrages de la grange disparue en 1984 et les tuiles foncées du versant sud de celle-ci datant d'une manière rare l'année 1733.

Cette ferme appartenait au comte Vander Stegen de Bousval et en 1859 comptait 83 hectares exploités par A.G. Guilmin.

Un siècle plus tard, elle appartenait à Mr. Demolde Bruxelles qui la louait à Mr. Feron.

L'exploitation fut reprise en 1954 par Mr. Gaston Vermeiren qui l'acheta quatre ans plus tard.

Herman Vermeiren, l'un de ses fils, l'exploite actuellement et mène comme l'ensemble des agriculteurs et des éleveurs brabançons une politique habile d'exploitation tendant à conjuguer les choix européens et l'adaptation à une région, au sol riche mais "digéré" progressivement par la tentation d'une politique touristique et urbaniste plus productive financièrement à court terme.

On pratiqua jusqu'en 1974 dans cette ferme, l'élevage dominant des bovins.

On y ajouta celle du porc suivant en-cela les lois du marché.

Actuellement, la diversification des produits (beurre, petit élevage, fraises, ...) permet avec la culture maraîchère d'aborder un créneau bien adapté à la population brabançonne.

Tout en créant des liens sociaux entre nos agriculteurs et les populations citadines émigrées depuis deux décennies des grandes villes la vente du producteur aux consommateurs répond à l'avenir touristique-agricole du sud de la capitale.

Centre de Documentation de la Motte.
A.S.B.L.L. Ficalausa.



Ci-dessous, le texte intégral du mémorandum 1982, remis aux différents candidats aux élections communales. Ce texte avait été accepté par les trois listes en présence. En sont responsables la majorité au pouvoir comme l'opposition qui doit leur rappeler régulièrement leurs engagements.

Dimanche 10 octobre : Elections communales 1982

MEMORANDUM A L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX ELECTIONS COMMUNALES

Le Cercle Socio-Culturel, association pluraliste, ayant pour tâche l'épanouissement du village de Bousval et de ses habitants avec leur particularité propre se propose d'envoyer un mémorandum à tous les candidats aux élections communales. En voici succinctement le contenu :

1. Développer au maximum la participation des citoyens en les informant d'abord en leur demandant leur avis (enquête, referendum et en particulier sur les projets urbanistiques), en les considérant enfin comme des citoyens à part entière et responsable (journal communal - commission consultative - réunion d'information).
2. Entretien des sentiers balisés (guides promenades de Bousval et environs et promenade de la Baillerie).
3. Aides volontaires à la sauvegarde du patrimoine architectural (chapelle, ferme, grange, moulin, etc ...).
4. Inventaire, classement et conservation des archives communales et possibilité d'accès au public.
5. Plantation de quelques arbres sur la place de l'Eglise et de la gare (tenant compte bien entendu des contraintes techniques, jeu de balle et parking).
6. Défense de l'agriculture qui donne le caractère rural au village.
7. Aménagement de pistes cyclables le long des grands axes routiers.
8. Lutte pour une meilleure qualité de l'environnement
 - lutte contre les dépôts sauvages d'immondices ;
 - lutte contre le bruit :
 - . règlement communal régissant avec souplesse l'emploi des tondeuses le week-end,
 - . aménagement de barrières anti-bruit aux abords de la cité de Noirhat, sur la nouvelle route N 226.
 - lutte contre la vitesse de circulation au centre du village ; application stricte des 60 km/h et bientôt des 30 km/h.
 - lutte contre la pollution des cours d'eau Cala et Dyle.
9. La place de l'enfant dans le village :
 - défense des petites écoles rurales ;
 - aménagement de petites plaines de jeux ;
 - respect strict du code de la route ;
 - contact étroit avec la ligue des familles ;
 - aide active aux associations de jeunesses.

REMARQUES sous forme de bilan entre ce qui avait été souhaité et ce qui a été réalisé.

1. Participation et information : Quelques initiatives importantes ont été prises :
 - Referendum sur le centre de Genappe (pour les habitants du centre seulement), création d'une C.C.C.A.T. (Commission communale consultative de l'aménagement du territoire), engagement d'un architecte communal, information dans le Grign'dint et dans le périodique communal. Information sur les ondes de la radio locale. Et plus précisément pour Bousval : 2 réunions-débats sur le quartier de la Motte et celui de Dumobile. Toutefois, il semble qu'il faille aller plus loin, prendre le citoyen à part entière et responsable. Encore plus de "Glasnost", de transparence, garantie d'un plus large consensus social, et d'une autorité mieux acceptée.
2. Sentier : presque rien, quelques dizaines de mètres dégagés par rapport à une demande très réaliste de quelques centaines de mètres.
3. Chapelles : quelques très belles réalisations : la reconstruction du Calvaire et de la chapelle de St Donat.
4. Archives communales : classées ou en voie de l'être, à trouver quelques modalités d'accès au public.
5. Aménagement des deux places encore à faire.
6. Agriculture : continuer l'aménagement des chemins pour charrois agricoles.
7. Piste cyclable : voir nouvelle proposition.
8. Environnement :
 - lutte contre les dépôts sauvages (OK) sauf poubelles publiques
 - lutte contre le bruit :
 - . pas de règlement même souple pour tondeuses
 - . pas de barrière anti-bruit pour Noirhat-Cité,
 - lutte contre la vitesse : meilleur contrôle et meilleure signalisation.
 - lutte contre la pollution de la Dyle et de la Cala : pas d'initiative connue.
9. L'enfant dans le village :
 - défense des petites écoles rurales : OK ;
 - aménagement de petites plaines de jeux : rien.
 - respect strict du code de la route : meilleur contrôle.
 - contact étroit avec la ligue des familles : commission consultative de la famille.
 - aide active aux associations de jeunes : aide aux scout-locaux.
10. Satisfaction des besoins exprimés lors des deux rencontres-débats : La Motte et Dumobile. Certaines promesses ont été tenues, d'autres sont en voie de l'être.

MEMORANDUM 1988

1. PARTICIPATION, INFORMATION ET GESTION COMMUNALE:

- A. Développer au maximum la participation de citoyen à part entière :
1. En les informant mieux encore (meilleure présentation, meilleure "design", plus grande rapidité). Par ex. : ordre du jour des conseils communaux-grand projet (balance entre avantages et inconvénients, motivation des choix). Placement dans le centre de Bousval (par ex. au voisinage de la Poste) d'un panneau communal annonçant les réunions du conseil communal, les avis de Comodo-Incomodo, etc.
 2. En leur demandant leur avis (publicité des enquêtes, referendum, ...) - Boîte aux lettres spéciales pour remarques et suggestions.
- Réunion rencontre tous les deux ans : 1) Sclage-Wanroux-Pallandt, 2) La Motte, 3) Dumobile, 4) Noirhat-Cité, 5) Bousval-centre.
 3. En promouvant l'apprentissage et la connaissance en gestion communale
- B. Possibilité d'accéder aux archives communales.
- C. Dynamiser la bibliothèque pour qu'elle devienne un lieu d'information et de rencontres.

2. ESPACE VERT

- A. Sentier : 1. Mise en ordre de l'atlas des sentiers et publicité du passage,
2. Dégagement et entretien des sentiers.
- B. Piste cyclable : Aménagement du chemin de crête Dumobile-Bousval en une piste cyclable acceptable.
- Création d'une piste cyclable en site propre le long de la Dyle (Court-St Etienne-Genappe-Centre).
- C. Arbres et haies remarquables : mise à jour et diffusion de l'inventaire.
Information sur l'intérêt à long terme d'une réglementation.

3. CADRE DE VIE

1. Aide volontaire à la sauvegarde du patrimoine architectural rural (chapelle, ferme, château, grange, moulin, fontaine ...).
2. Aménagement des places de l'église et de la gare.
3. Pose de plaques signalant la direction pour rejoindre les hameaux, les lieux-dits, le centre de Bousval.
4. Diffusion de la carte du patrimoine biologique.

4. QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

- 1) Lutte contre les nuisances : dépôts sauvages d'immondices.
- 2) Contre le bruit : règlement régissant avec souplesse l'emploi des tondeuses le week-end. Aménagement de barrières anti-bruit aux abords de la cité de Noirhat, sur la nouvelle route express.
- 3) Contre la vitesse : circulation dans le centre du village, application stricte des 60 km.
- 4) Contre la pollution : Initiative à prendre pour éviter des pollutions des eaux de surface Dyle, Cala, Falise et pour les épurer. Périmètre de protection des sources et captages avec interdiction des engrais chimiques et pesticides. Suppression des herbicides le long des routes.
Sel en hiver : le strict minimum sans en mettre sur les haies et parterre des gens.

5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 1) Aide au commerce, artisanat et industries locales, lieux d'ancrages de la population.
- 2) Défense de l'agriculture qui donne son caractère rural au village. Soutien aux exploitations qui produiront la qualité au lieu de la quantité. Aménagement des chemins agricoles.

6. DEVELOPPEMENT URBAIN : Application du plan de secteur en se référant constamment aussi à la carte du patrimoine biologique.

7. SOCIAL : + Accueil des enfants dans le village : - défense des petites écoles rurales, - aménagement de petites plaines de jeux, - respect strict du code de la route, - contact étroit avec la ligue des familles, - aide active aux associations de jeunes : Scout, - écoute des jeunes pour les aider à réaliser leurs projets, - initiation de la jeunesse à la gestion communale : conseil communal des jeunes (?)
+ Aide aux personnes âgées en les intégrant au mieux dans un tissu social (garder un maximum de contacts, collaborer à diverses activités ...). Contacts permanents et suivis entre les autorités et les divers homes.